

MENTION COMPLÉMENTAIRE

• Plâtrier

MC - Niveau 3 - Professionnel qualifié

RNCP37918

Date d'enregistrement : 01/12/2022

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37918/>

Version janvier 2024

Aptitudes & objectifs :

Le titulaire de la spécialité "plâtrier" de mention complémentaire (MC) exerce ses compétences dans le domaine de la construction des bâtiments neufs ou en réhabilitation et de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Dans le cadre de ses activités, il agit en fonction des nouvelles réglementations notamment celles liées à la transition énergétique, numérique, environnementale ou dédiées à la sécurité. Celles-ci exigent la réalisation de travaux toujours plus performants que ce soit pour une rénovation de bâtiment ou de construction neuve.

Les ouvrages à réaliser dans tout type d'entreprise du secteur de la plâtrerie traditionnelle (briques, plâtres, isolation, carreaux de plâtre, éléments déco...) doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solllicitations aux chocs, humidité, grande hauteur).

Formation :

Bloc 01 - Étude et préparation d'une intervention

- Prendre connaissance et transmettre des informations liées à son intervention
- Décoder et analyser un dossier technique
- Préparer et vérifier les matériels et les outillages
- Approvisionner les matériels et les matériaux pour l'intervention

Bloc 02 - Réalisation et mise en œuvre

- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage fixe et roulant avant son utilisation
- Construire un plafond
- Construire des ouvrages verticaux en carreaux de plâtre, carreaux de brique ou béton cellulaire
- Construire des ouvrages verticaux en briques plâtrières ou briques collées grand format
- Traiter les joints, réaliser des enduits pelliculaires
- Réaliser des enduits de plâtre, des gorges simples ou à talon
- Réaliser une moulure simple et poser des éléments décoratifs en staff
- Nettoyer et replier le chantier

Bloc 3 - Rendre compte, communiquer

- Échanger oralement ou par écrit
- Rendre compte oralement ou par écrit



Perspectives métiers :

Ouvrier du plâtre et de l'isolation
Staffeur ornemaniste
Interventions en maintenance technique des bâtiments

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Examen en CCF / Ponctuel
Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins, conseils de classe individuels semestriels
Cahier de liaison - Visite en entreprise
Accessibilité ou possibilité d'adaptation aux apprenants en situation de handicap

Poursuites d'étude : CAP Plâtrier - Plaquiste
BP Métiers du plâtre et de l'isolation
BP Peintre Applicateur de Revêtements
Bac Pro Technicien d'Étude du Bâtiment : Étude et Économie

Conditions d'admission / Prérequis : CAP Menuisier fabricant, CAP Menuisier Installateur, CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation, CAP Monteur en isolation thermique et acoustique, CAP Peintre Applicateur de revêtements

Modalités d'accès : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise
Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Durée :
400h (1 an)
2 semaines en entreprise / 1 semaine CFA

Tarifs :

À partir de 17,52€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF

Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :

Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Carole Jan
c.jan@cma65.fr
05 62 56 60 60

Contact École des Métiers :

Marie-Pierre Tugaye - apprentissage
m.tugaye@cma65.fr
05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle
m.bertrand@cma65.fr
05 62 44 11 88

Les + de la formation à l'EDM 65 :

- Équipements de qualité des plateaux techniques
- Centre d'examens
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer de l'École des métiers
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière

MC Plâtrier



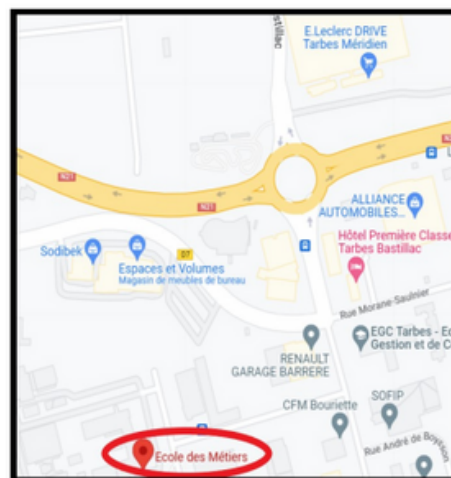
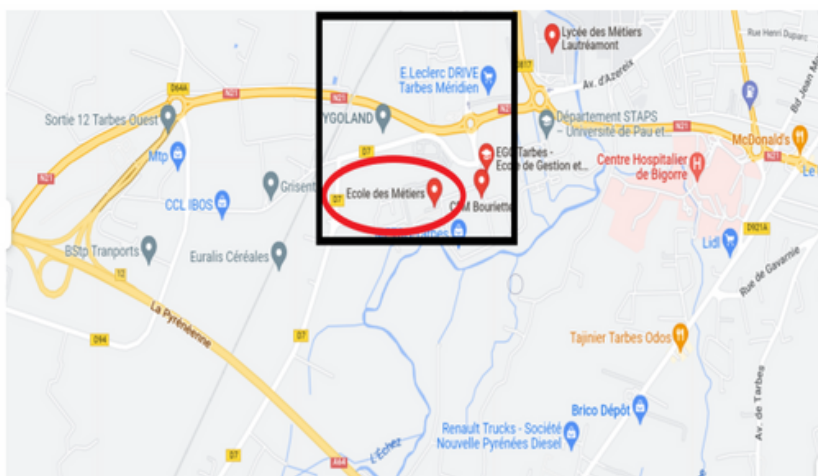
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version janvier 2024

École des Métiers

1 rue Pierre Latécoère 65000 Tarbes

edm65@cma65.fr | 05 62 44 11 88

SIRET : 13002793100216 | NDA : 76311030031



OCCITANIE
HAUTES-PYRÉNÉES